

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	53 (1995)
<b>Heft:</b>	1: Technopôles
<b>Artikel:</b>	Promotion d'une culture de coopération et de jeunes entreprises : le cas du Technopark de Zurich
<b>Autor:</b>	Waldkirch, Thomas von
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-140404">https://doi.org/10.5169/seals-140404</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PROMOTION D'UNE CULTURE DE COOPÉRATION ET DE JEUNES ENTREPRISES : LE CAS DU TECHNOPARK DE ZURICH

Dr. Thomas von WALDKIRCH

*Directeur*

*Fondation Technopark Zurich*

## Introduction

Les indices de l'économie suisse ne sont pas favorables, même pas sous l'aspect d'une reprise économique. Selon les statistiques fédérales récentes, le nombre des employés dans les domaines du génie mécanique, de l'électricité et de l'électronique a diminué de plus de 8% en une seule année. D'autre part, les finances publiques enregistrent une baisse historique, et les perspectives d'avenir ne sont pas du tout favorables.

Les statistiques les plus récentes démontrent qu'en 1992 déjà la moitié des dépenses de recherche et de développement du secteur privé était investie à l'étranger.

Ces chiffres exigent des actions urgentes. Si une société privée constatait de telles tendances, la direction serait forcée d'agir immédiatement. Dans une économie nationale, on trouve une pluralité d'acteurs: d'un côté, la classe politique avec ses programmes de "revitalisation" - une expression bien connue en Suisse, mais avec une efficacité semblable à celle de "CFF 2000" - , de l'autre, les organisations privées telles que les entreprises industrielles, les banques, les Hautes Ecoles, un grand nombre d'associations de type divers, et, finalement, on trouve aussi les individus. Chacun doit agir. Mais comment?

Les effets les plus importants dans le domaine industriel sont (i) la nécessité d'innovations technologiques dans des laps de temps de plus en plus courts et (ii) la complexité des nouvelles technologies-clés. La première conséquence de ces deux courants fondamentaux est la nécessité d'établir une vraie culture de collaboration. Il faut valoriser les résultats les plus modernes des sciences naturelles et d'ingénieur pour gagner et maintenir une position de leadership dans le domaine des technologies-clés sur un marché toujours plus global. Cet objectif exige la capacité et la volonté de former des groupes collaborants et flexibles non seulement au sein de l'entreprise mais aussi avec des partenaires extérieurs. La deuxième conséquence est la nécessité de renouveler la

palette industrielle en Suisse par de nouvelles entreprises technologiques, c'est-à-dire de créer une culture de jeunes entrepreneurs.

Comment peut-on établir et améliorer ces deux cultures en Suisse? Au Japon, par exemple, la première est favorisée par des institutions d'Etat comme le MITI (Ministry of International Trade and Industry) avec ses programmes de coopération comme p.ex. le programme ERATO (Exploratory Research of Advanced Technology). Dans ce programme, un groupe de chercheurs est formé par un seul personnage désigné par le MITI. Il comprend toujours des délégués industriels qui collaborent avec des scientifiques et des institutions publiques de recherche. Si le groupe commun obtient des résultats utilisables, les délégués industriels retournent dans leurs propres entreprises pour les transformer en produits - le transfert technologique le plus efficace. Un MITI, avec son pragmatisme centralisé, n'est pas possible dans notre pays; donc il nous faut identifier d'autres chemins pour parvenir à ce but. A mon avis, le chemin le plus efficace est d'établir un modèle "visible". L'estime pour la recherche fondamentale en Suisse est haute parce qu'on y connaît des centres de compétences visibles comme par exemple les Ecoles Polytechniques Fédérales. L'industrie a aussi ses places bien connues et estimées. Mais la collaboration entre ces deux institutions ne possède pas de plate-forme - et donc aucune estime. Ce n'est pas que cette collaboration n'existe pas: un très bon exemple est celle entre le professeur et prix Nobel Richard Ernst et l'entreprise Spectrospin à Fällanden près de Zurich. Or, lorsque le prix Nobel a été décerné au Prof. Ernst, ce fait n'a presque pas été mentionné dans les médias.

Le prestige d'un jeune entrepreneur pionnier n'est pas comparable avec celui d'un employé de banque dans une position supérieure. Bien qu'il y ait de jeunes entreprises en Suisse, il est très difficile d'en repérer une - parce qu'elles n'ont pas de centre visible. Heureusement, quelques journaux comme p. ex. CASH ou l'HEBDO ont établi une rubrique réservée aux jeunes entreprises, un geste très important pour promouvoir la valeur croissante de telles fondations pour un développement favorable à notre économie de demain.

### **Les buts du Technopark de Zurich**

Le Technopark de Zurich est un centre bien visible de transfert technologique entre la science et l'économie. Il contribue activement à la transformation de l'industrie suisse en favorisant des cultures de collaboration et de jeunes entreprises. Pour atteindre ce but, il faut un centre suffisamment grand avec des projets de coopération et de jeunes entreprises de haute qualité. Il faut en plus un esprit local de collaboration étroite et des activités de relations publiques ciblées.

Ce sont exactement ces aspects qui caractérisent le Technopark de Zurich. Notre vision l'exprime: "Wir vernetzen Kompetenzen" ("Nous relions les compétences"). Nous relions le savoir-faire des savants, des ingénieurs, des vendeurs, des entrepreneurs,

des spécialistes de marketing, de propriété intellectuelle, de dessin industriel, de relations publiques, des médias, du financement, du controlling etc.

Actuellement, nous avons plus de septante locataires, dont à peu près la moitié comprend des jeunes entreprises.

### **La structure du Technopark de Zurich**

Le Technopark de Zurich est une institution entièrement privée. L'infrastructure est assurée par la Technopark Immobilien SA (TIAG), qui appartient à quatre actionnaires à parts égales: Sulzer Escher Wyss, Schweizerische Rentenanstalt/Swiss Life, Winterthur Assurances et Banque Cantonale de Zurich. Les investissements sont de l'ordre de 160 Mio Frs. La TIAG est responsable de l'infrastructure immobilière, des conditions et des contrats de location, des services techniques, des relations publiques etc. Monsieur Heinz Specker est le directeur de la TIAG.

La Fondation du Technopark de Zurich a un statut d'utilité publique et a pour but de promouvoir l'idée propre du Technopark, c'est-à-dire le processus du transfert technologique. Elle est l'adresse principale pour toutes les questions de transfert, de création de nouvelles entreprises, de soutien financier etc. Le rôle du directeur est celui d'un coach pour le processus d'innovation en collaboration avec un grand nombre de spécialistes. Le Conseil de la Fondation comprend des institutions différentes: l'EPF et l'Université de Zurich, la Chambre de Commerce de Zurich, le VSM, la GFF (imbrication de l'AFIF, Arbeitsgemeinschaft für Industrielle Forschung), des entrepreneurs et des jeunes entrepreneurs, des associations d'employeurs et de travailleurs, l'association des instituts de crédit zurichoises, le Canton et la Ville de Zurich. Actuellement, le financement de la Fondation est assuré par la TIAG, avec une contribution de la Fondation Hans Eggenberger.

Les activités dans le Technopark de Zurich comprennent les trois secteurs: Innovation, Transfert et Production avec les activités suivantes:

- **Innovation:** des entreprises et des organisations avec une activité de recherche et de développement (R&D) (p.ex. l'EPF de Zurich avec ses projets de collaboration avec l'industrie, le SIAT [Institut Suisse pour des alternatives à des expérimentations animales], la TRIATEX International SA [société de R&D commune à plusieurs entreprises internationales dans le domaine de l'ennoblissement des textiles] etc.) ou avec un nouveau produit propre (p.ex. un grand nombre de jeunes entreprises).
- **Transfert:** des entreprises avec une fonction de soutien pour le transfert technologique, soit la Fondation Technopark, des entreprises de marketing (p.ex. High Tech Marketing International), de formation continue (p.ex. le MTI

[Institut de Management et de Technologie] ou l'Idée Suisse), le restaurant qui est la plaque tournante des échanges d'idées et d'expériences, etc.

- **Production:** des entreprises de production (p.ex. Pumilia SA qui produit des bioréacteurs en collaboration avec la société New MBR AG) ou des fournisseurs de systèmes (p.e. Mayer Elektroanlagen).

### **Les axes de transfert technologique au Technopark de Zurich**

Nous assurons un transfert efficace sur trois axes:

- **des projets de recherche en coopération entre l'EPFZ et l'industrie.** L'EPFZ a loué 7'500 m<sup>2</sup> brut qui sont réservés aux projets normalement financés à parts égales entre le domaine public (EPFZ, CERS) et le privé. Ainsi la flexibilité est toujours garantie, car dès qu'un projet est terminé - soit parce que le problème est résolu, un professeur s'est retiré, ou parce que l'industrie n'existe plus, etc. - l'espace peut être attribué à un nouveau projet sans aucun problème d'administration.

Les activités principales sur cet axe peuvent être groupées de la manière suivante:

- Mechatronique: technologie d'impulsion intégrée, paliers magnétiques, automatisation des machines textiles, l'ergonomie, etc;
- Production intégrée par ordinateur (CIM): transformation, production de systèmes électroniques;
- Technologies des matériaux: corrosion, polymères, métallurgie;
- Capteurs: chimique, biochimique, infrarouge;
- Biologie spatiale;
- Technologie alimentaire.

- **La formation et le développement de nouvelles entreprises technologiques**

Le premier axe ne fonctionne que si un partenaire industriel valorise les nouveaux résultats. Si ce n'est pas le cas, il faut créer une nouvelle entreprise. La Suisse a manqué l'opportunité de former une industrie informatique dans les années cinquante: l'EPFZ avait développé à cette époque un des premiers ordinateurs purement électroniques du monde, mais n'a pas valorisé ce savoir-faire en fondant une nouvelle entreprise pour l'introduire sur le marché.

#### **Loyer échelonné**

La création d'une nouvelle entreprise n'est pas une tâche facile. Trois conditions sont essentielles: un produit technologique "meilleur" et/ou "meilleur marché", un bon

management et du capital risque. Etant donné la difficulté de trouver du Seed-Money en Suisse, nous offrons aux nouvelles entreprises un loyer échelonné (non subventionné par l'Etat), c'est-à-dire 40% de réduction pour les deux premières années, 30% pour la troisième, 20% pour la quatrième, et 10% pour la cinquième.

#### ***Comité consultatif***

Souvent, les jeunes entrepreneurs constatent une certaine méfiance du côté de leur clientèle potentielle: est-ce qu'ils existeront encore dans deux ou trois ans? Il est donc nécessaire que le Technopark devienne une marque de qualité et de confiance pour les jeunes entreprises. A cet effet, nous conseillons les jeunes locataires potentiels dans la réalisation d'un Business Plan. En plus nous discutons ce Business Plan avec l'entrepreneur dans un groupe d'évaluation spécialisé (gratuit pour le candidat). Cet entretien montre si le concept contient encore des points faibles ou non. Si cet examen est positif le candidat est admis comme locataire. Jusqu'à présent, nous avons évalué 45 candidats, dont nous avons refusé environ le tiers.

Après cette évaluation, les membres du comité consultatif sont à disposition des jeunes locataires pour des questions techniques. Le prix de ces services est alors fixé bilatéralement.

#### ***Initiative Start-ups***

Pour aider les jeunes entrepreneurs à trouver des partenaires de management et/ou de financement, nous avons établi (en collaboration avec le magazine Bilanz, la SECA [Swiss Private Equity and Corporate Finance Association], le SAP [Swiss Automation Pool] et Geneva Consulting and Management Group) l'"Initiative Start-ups": deux fois par année, nous organisons une sorte de "bourse", au cours de laquelle une douzaine de jeunes entreprises sélectionnées peuvent se présenter auprès de personnes qui ont de l'expérience dans le management et prêtes à se charger d'un rôle de "parrain" ou/et d'investisseur.

#### **• La formation continue**

Il est nécessaire d'être à la hauteur de ce qui se passe dans le développement des nouvelles technologies-clés. Cela nécessite un choix structuré de cours. Cette tâche est réalisée au Technopark de Zurich par une jeune entreprise spécialisée: le MTI (Institut de Management et de Technologie). En s'adressant en particulier aux PME, il collabore avec l'EPFZ et d'autres Universités et Hautes Ecoles en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec un certain nombre de grandes entreprises et avec d'autres institutions de formation continue comme l'AKAD.

L'Idée Suisse, Schweizerische Gesellschaft für Ideenmanagement, est une autre organisation du Technopark qui organise de nombreux colloques.

En tout, durant le premier semestre 1994, plus de 17'000 participants aux séminaires, cours et démonstrations ont visité le Technopark.

## **Collaboration avec les autres technopôles suisses**

Nous sommes en train d'établir une collaboration étroite et institutionnalisée avec les autres technopôles suisses, d'abord le Technopark de Berne, Y-Parc à Yverdon-les-Bains et le PSE, Parc Scientifique de l'EPFL. Cette collaboration devrait se manifester par un travail de presse commun, par des séminaires et par un travail d'information à l'étranger.

## **Conclusions**

Etant donné que Zurich, avec l'EPFZ et l'Université, est une place industrielle et avant tout financière importante et internationale, le Technopark de Zurich joue un rôle non négligeable pour la Suisse entière. Si nous réussissons à créer de nouveaux produits et de nouveaux systèmes compétitifs, nous créerons aussi des places de travail dans d'autres régions de la Suisse - c'est déjà le cas aujourd'hui: plusieurs jeunes entreprises du Technopark font produire dans d'autres régions de notre pays.